

Les alignements de menhirs G.1 et G.2 du Bois de Fourgon à Avrillé (Vendée)

Gérard Benéteau;Olivier Gandriau;Raphaël Rousseleau

Benéteau Gérard, Gandriau Olivier, Rousseleau Raphaël. Les alignements de menhirs G.1 et G.2 du Bois de Fourgon à Avrillé (Vendée). In: Bulletin de la Société préhistorique française. 2000, tome 97, N. 3. Juillet-septembre 2000. pp. 433-452.

[Voir l'article en ligne](#)

La première étape de l'étude du complexe mégalithique du Bois de Fourgon à Avrillé (Vendée) a été centrée sur la fouille de deux alignements de menhirs, en partie démantelés. Ces travaux ont démontré une similitude des techniques d'implantation et confirmé l'indigence du matériel habituellement constaté sur ce type de site. L'une des très rares dates UC existantes pour ce genre d'architecture, en Centre-Ouest, a pu être réalisée sur des charbons provenant de la fosse d'un des menhirs. La découverte d'une occupation préhistorique antérieure ainsi que celle d'un mégalithe plus ancien, bouleversé par la construction d'un des deux alignements fouillés, constituent des éléments à prendre en considération dans la réflexion à porter sur ces monuments.

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Gérard BENÉTEAU,
Olivier GANDRIAU
et Raphaël ROUSSELEAU

Les alignements de menhirs G.1 et G.2 du Bois de Fourgon à Avrillé (Vendée)

Résumé

La première étape de l'étude du complexe mégalithique du Bois de Fourgon à Avrillé (Vendée) a été centrée sur la fouille de deux alignements de menhirs, en partie démantelés. Ces travaux ont démontré une similitude des techniques d'implantation et confirmé l'indigence du matériel habituellement constaté sur ce type de site. L'une des très rares dates ¹⁴C existantes pour ce genre d'architecture, en Centre-Ouest, a pu être réalisée sur des charbons provenant de la fosse d'un des menhirs. La découverte d'une occupation préhistorique antérieure ainsi que celle d'un mégalithe plus ancien, bouleversé par la construction d'un des deux alignements fouillés, constituent des éléments à prendre en considération dans la réflexion à porter sur ces monuments.

Abstract

The first phase of the study of the megalithic complex of Bois de Fourgon at Avrillé (Vendée) focused on the excavation of two partially dismantled standing-stone alignments. The work has revealed a similarity in erection techniques and confirmed the paucity of artefacts usually recorded on this type of site. One of the very rare ¹⁴C dates for this kind of architecture in the Central-Western region was carried out on charcoal found in the pit of one of the standing stones. The discovery of an earlier prehistoric settlement as well as of an older megalith which was toppled when one of the alignments was constructed are two elements that need to be taken into consideration in any further reflection on these monuments.

**ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE
ET ARCHITECTONIQUE**
(Gérard Benéteau)

dans le cadre plus général de l'étude progressive menée sur l'ensemble de la zone mégalithique d'Avrillé-Le Bernard, et celui, plus spécifique, des pierres dressées.

Introduction

Depuis une vingtaine d'années maintenant, l'intérêt porté aux pierres dressées n'a fait que croître et développer de nombreuses études (en dehors des recherches très pointues effectuées sur les statues-menhirs) ; intérêt qui permet de confirmer notre quasi ignorance sur ces architectures, même si récemment les résultats d'importantes fouilles sont venus apporter de précieuses informations aux multiples questions soulevées (Lecerf, 1999).

La fouille des alignements G.1 et G.2 du Bois de Fourgon, constituait la première phase d'approche sur le complexe préhistorique de ce site, en s'inscrivant

Contexte environnemental et géologie locale

Le complexe préhistorique du Bois de Fourgon représente un des sites majeurs de la zone mégalithique d'Avrillé-Le Bernard, enveloppé dans le bocage littoral du sud de la Vendée, à 25 km à l'est des Sables d'Olonne (fig. 1).

Cette importante concentration présente une grande variété d'architectures, dont certaines s'imposent par leur monumentalité... Les groupes de menhirs sont de celles-ci (Benéteau, 1998a).

On comptabilise 102 monuments, dont 26 dolmens, 32 alignements de menhirs, 28 petits menhirs, 5 mégalithes indéterminés, 8 menhirs de tailles indéterminées

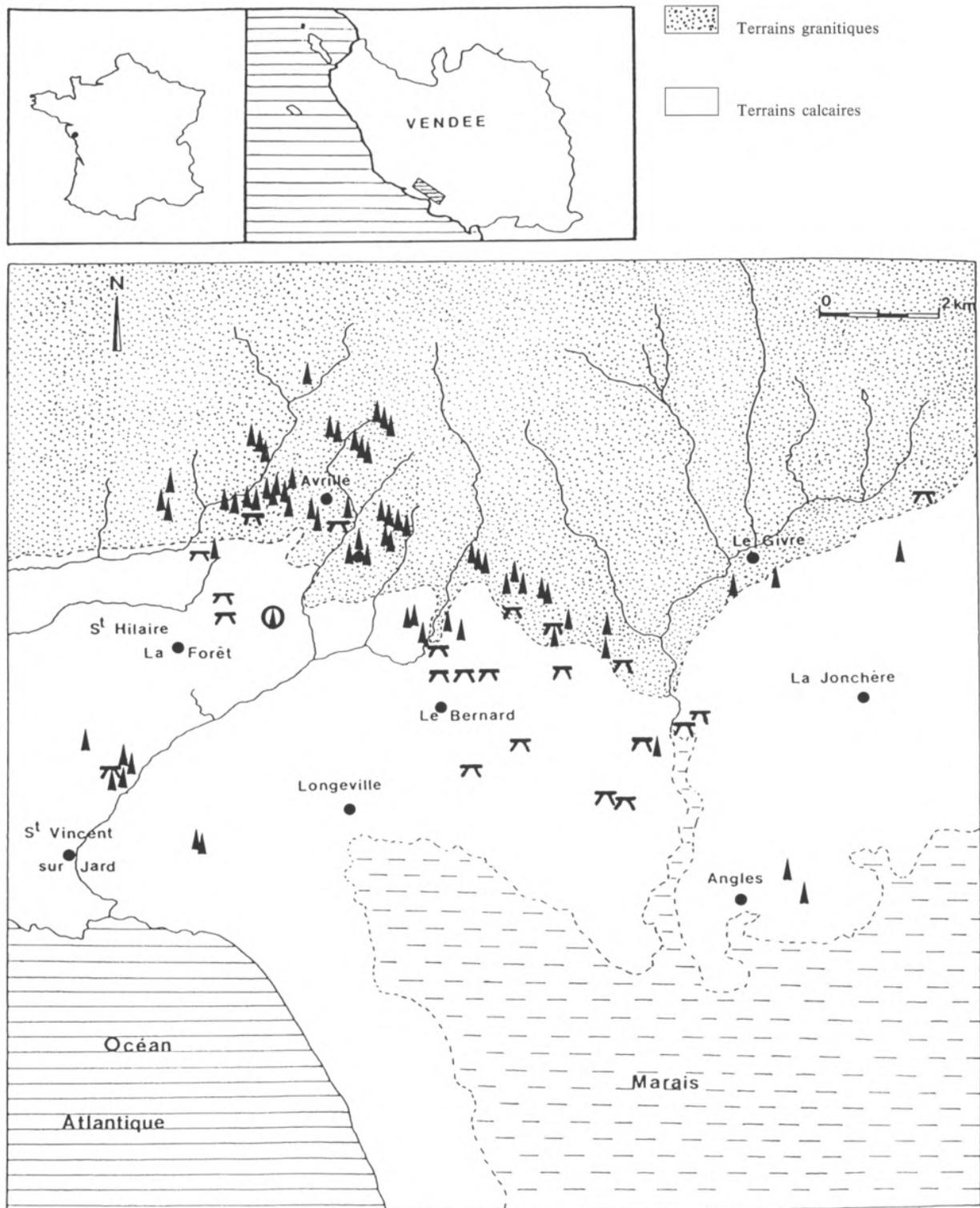


Fig. 1 – Situation de la zone m galithique d'Avrill -Le-Bernard. (Carte : G. Ben teau).

et 3 st les fun raires ; tout cela r parti en 68 sites sur 11 communes (Ben teau, 1999).

La topographie et la g ologie locale paraissent avoir influenc  la distribution spatiale des monuments. En effet, en y regardant de pr s, on s'aper oit que toute l'aire m galithique se d veloppe selon un axe est-ouest,

exactement sur la ligne de s paration des granites et des calcaires (Ben teau, 1998a).

Le sous-sol de cette r gion se distingue effectivement par une zone de contact, entre les derniers contreforts du Massif Armoricain, repr sent s ici par des granites porphyro ides et des schistes rouges   filons de

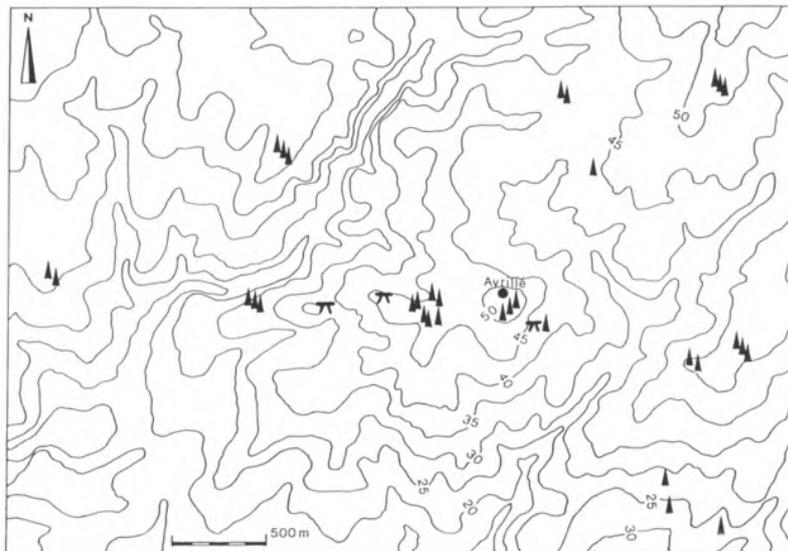


Fig. 2 — Implantation topographique des mégalithes du secteur d'Avrillé. (Carte : G. Benéteau).

quartz laiteux, et les calcaires Jurassiques du Bassin Aquitain.

Ceux-ci sont constitués dans ce secteur par les étages du Bathonien et du Bajocien, alors que l'Hettangien du sud d'Avrillé, qui établit le contact avec le granite, livre par endroits des blocs prismatiques de calcaires silicifiés jaspéroïdes (Ters, 1961).

Si les alignements de menhirs sont surtout implantés sur les sommets granitiques surplombant les vallonnements de la plaine côtière calcaire, la majorité des monuments mégalithiques funéraires, quant à eux, sont érigés sur les pentes et les plateaux calcaires en retrait des alignements (fig. 1 et 2).

Historique et objectifs des recherches

Depuis 1986, la zone mégalithique d'Avrillé-Le Bernard a fait l'objet d'une série de fouilles, principalement axées sur l'étude de ses menhirs, alors même que Roger Joussaume et son équipe fouillait le tumulus du Pey de Fontaine, sur la commune du Bernard, de 1987 à 1990 (Joussaume, 1998).

En 1986, les menhirs de la Boilière étaient étudiés et restaurés au cours d'un sauvetage (Benéteau, 1998) ; puis ce fut l'alignement de menhirs de la Pierre, en 1991-1992, sur cette même commune d'Avrillé (Benéteau, 1993a), enfin, celui des Franches-Boisières en 1993.

Entre-temps, et toujours sur Avrillé, de 1987 à 1990, après sa découverte, l'enclos chalcolithique des Terriers, monument funéraire campaniforme à pierres dressées, livrait à la fouille la singularité de son architecture et de ses inhumations secondaires (Benéteau *et al.*, 1993 ; Benéteau, 1998b).

Ainsi, au vu des premiers résultats obtenus, et compte tenu de la complexité, jusque-là insoupçonnée, des architectures locales de menhirs, les fouilles programmées du complexe préhistorique du Bois de Fourgon,

ensemble dont l'inventaire mégalithique était partiellement connu depuis longtemps, devaient permettre une étude approfondie des structures d'alignements et de leurs éventuels aménagements périphériques (Benéteau, 1998a, 1998c).

Ce complexe préhistorique, de par son enclavement dans un bois ancien, constituait donc un site privilégié pour une telle étude : sous-sol peu perturbé en profondeur, bonnes probabilités de conservation des structures préhistoriques.

Dans l'état actuel des connaissances, sept monuments mégalithiques sont précisément identifiés : cinq alignements de menhirs, un dolmen, un coffre, deux carrières mégalithiques, dont une au moins contient encore ce qui est interprété comme étant un alignement en cours de construction (Benéteau, à paraître).

Certains indices de terrain porteraient cet inventaire à neuf mégalithes. À cela, il faut ajouter la découverte d'une importante structure fossoyée, recoupée par un alignement, dont l'horizon culturel est attribuable au Néolithique ancien du Centre-Ouest atlantique (Benéteau et Rousseau, 1999).

Le complexe mégalithique du Bois de Fourgon

Inclus dans le domaine fermé de La Guignardière, depuis le XVI^e siècle, le Bois de Fourgon, ainsi protégé de l'industrialisation du milieu agricole de la seconde moitié du XX^e siècle, conservait donc son héritage archéologique jusqu'à notre époque ; patrimoine quelque peu ébréché tout de même, lors de la construction du château Renaissance voisin, à la fin du XVI^e siècle (fig. 3).

Le complexe mégalithique comprend un ensemble principal (fig. 4), situé au sommet du plateau, à une altitude comprise entre 38 et 47 m, où sont érigés quatre alignements de menhirs. Plusieurs structures médiévales en terre y sont également perceptibles. Plus à

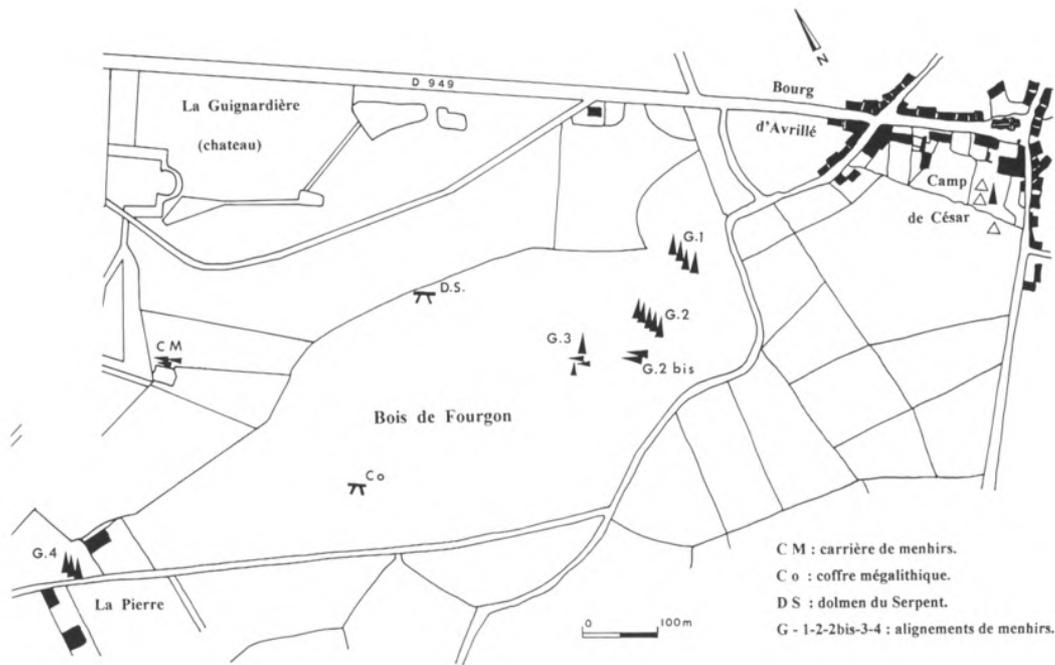


Fig. 3 – Situation cadastrale du complexe m galithique du Bois de Fourgon. (G. Ben teau).

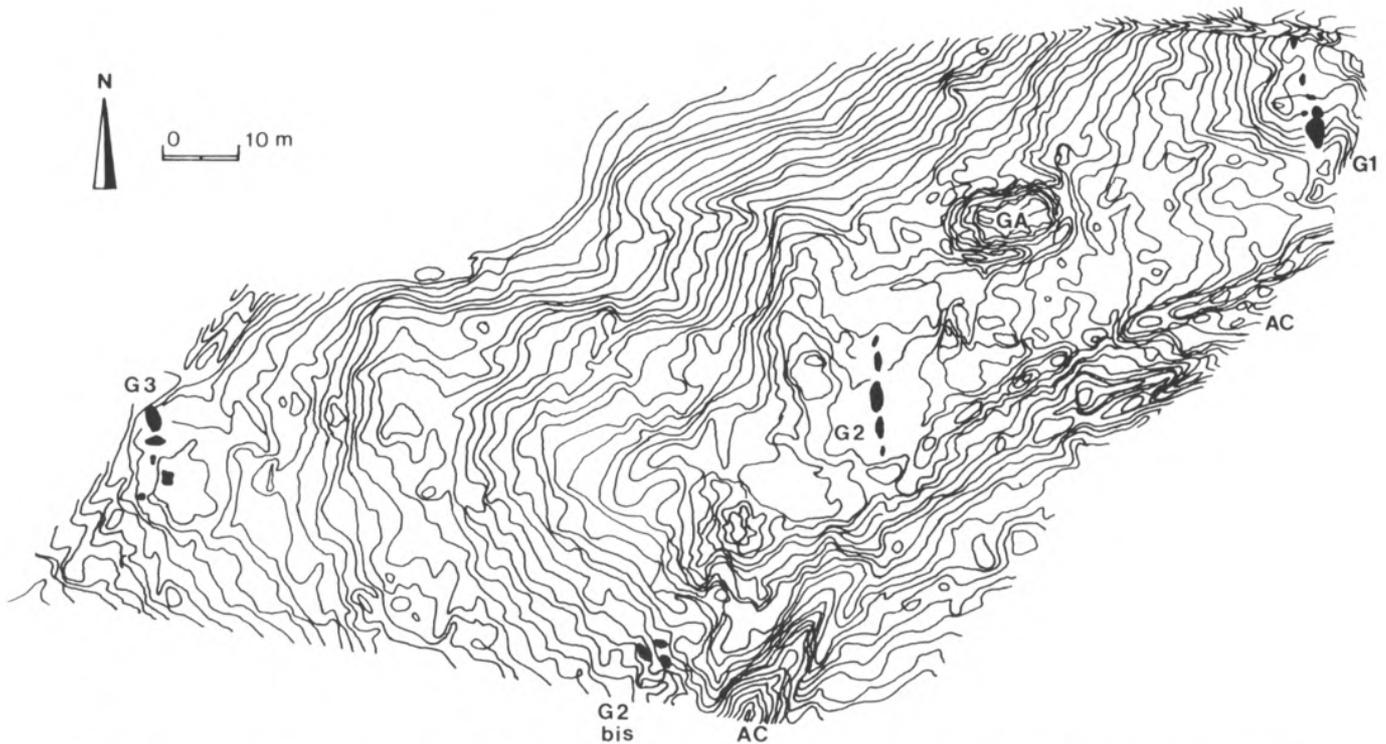


Fig. 4 – Micro-topographie et implantation de l'ensemble principal du complexe m galithique du Bois de Fourgon. G-1-2-2bis-3 : alignements. AC : ancien chemin. GA : garenne.

l'ouest, les sites sont clairsem s et occupent les terrasses inf rieures   l'ensemble principal. Le dolmen du "Serpent" et un coffre m galithique viennent d' tre identifi s lors de la campagne de 1999 ; l'alignement de La Pierre, fouill  en 1991-1992 (Ben teau, 1993a), constitue l'extr mit  ouest du complexe. Dans cette

partie du bois  galement, une garenne et un talutage m di val sont encore visibles.

Cinq campagnes de fouilles, s' chelonnant de 1994   1998, devaient permettre l' tude de deux des alignements de l'ensemble principal et l'identification d'un m galithe abattu. Enfin, en 1999, une sixi me

campagne s'attachait à réaliser un ensemble de sondages sur cinq locus, définis par la présence de grosses pierres affleurantes, afin d'en préciser la nature.

Fouille des alignements G.1 et G.2 de l'ensemble principal

En 1993, ces deux alignements séparés de 63 m se présentaient sous des aspects très différents. Le monument G.1, situé dans la partie est du bois, possédait un menhir "géant" de 6 m de hauteur, au nord duquel était accolé un petit monolithe de 2,40 m de haut et trois pierres en partie enfouies, gisant sur une longueur de 9 m.

Au sud-ouest de ce groupe, trois grandes dalles de granite et une en grès (cette dernière brisée en trois parties), constituaient l'alignement G.2. L'orientation de ces deux groupes suit un axe nord-sud, tout à fait comparable à l'axe général d'orientation des autres alignements de cette région (fig. 4).

L'alignement G.1

L'alignement G.1 fut fouillé au cours de la campagne de 1996 (fig. 5). Seuls deux des petits blocs couchés qui émergeaient dans la partie nord s'avèrent être des menhirs : le n° 1 (nord), Do-Eo - 67-68, et le menhir n° 2 (central), en Io-Jo - 67-68.

Parmi les faibles calages reconnus dans des fosses peu profondes (de 15 à 20 cm de profondeur moyenne), plusieurs agrégats en "mottes", composés d'arène granulée de couleur brune, plus foncée que l'arène de base (qui est plutôt jaunâtre), semblent bien correspondre aux restes d'un mortier complétant le calage pierreux des bases des monolithes.

Entre ces deux implantations, un cailloutis s'étalait à la surface du sol néolithique (Go-Ho - 67-68). Il peut représenter les restes du tas de pierrailles ayant servi au calage des deux petits menhirs voisins.

Quant au troisième bloc couché, de forme triangulaire (B.3, fig. 5, Ko-Lo - 68-69), celui-ci ne peut être considéré comme un menhir ; même si, par un effet de circonstance, il fut découvert sous lui un assemblage de pierres, interprété dans un premier temps comme le blocage possible de ce monolithe. Une fouille plus poussée démontrait l'absence de fosse, ainsi qu'une position stratigraphique "haute", du bloc triangulaire par rapport aux deux autres petits menhirs.

En fait, cet assemblage est de même constitution que les systèmes linéaires de pierres, traduits comme étant les blocages de constructions de bois, associées aux menhirs, découverts également parmi les structures de l'alignement voisin (G.2), au cours des deux précédentes campagnes. Deux autres appareillages pierreux comparables furent reconnus sur le G.1 : en No-Oo - 67 et en Mo - 68-69.

Il restait à expliquer la présence de ce monolithe triangulaire, de même que celle des trois gros blocs anguleux (B.4-B.5 et B.6, fig. 5), en calcaire silicifié jaspé-rouille (roche exogène), visibles en surface sur le côté ouest de l'alignement (No-Oo - 67-68-69, fig. 5).

La fouille démontrait que l'on était, en fait, devant les ruines d'un monument antérieur, "bousculé" par la construction de l'alignement. En effet, deux des blocs anguleux possédaient encore à leur base plusieurs calages en place (fig. 6).

Cette architecture semblait délimiter un espace d'environ 2 m x 1 m. Dans cette dépression, jouxtant la fosse du grand menhir (Oo-Po - 67-68), la présence d'un groupe de pierrailles évoquait le calage disloqué d'un bloc déchaussé.

On peut raisonnablement proposer que le monolithe triangulaire fut extrait de cet endroit (de toute façon à une date très récente, si l'on tient compte de la stratigraphie du locus ; peut-être pour abattre l'alignement, afin d'en exploiter la pierre, comme ce fut le cas pour de nombreux autres mégalithes de la région, aux XVI^e et XIX^e siècles (Benéteau, 1999).

Plusieurs constatations s'imposent alors. Tout d'abord, on est bien en présence d'un mégalithe plus ancien que l'alignement (et non pas d'un coffre postérieur, de l'Âge du Bronze par exemple), ce que confirment les observations stratigraphiques réalisées lors de la fouille (quelques blocs jaspé-rouilles étaient réutilisés dans le calage du petit menhir accolé au "géant").

De plus, la céramique rencontrée dans ce secteur est de facture soignée, les parois extérieures sont lissées, la pâte de teinte noire ou grise foncée. Elle se différencie nettement de la céramique "habituellement" récoltée au pied des alignements. Elle rappelle une céramique plutôt "Néolithique moyen".

En corollaire, l'emplacement même de l'implantation fait suspecter les constructeurs de menhirs d'avoir délibérément voulu détruire cette architecture antérieure, qui, de par les niveaux des sols reconnus, était bien visible lors de leur venue sur ce lieu.

Les maigres vestiges d'un petit foyer furent repérés au pied sud du grand menhir, colmatés sur le calage (So - 69), ils étaient inclus dans un petit espace aménagé à cet effet (fig. 5). Le fragment d'une petite hache en silex gris zoné (type charentais) voisinait avec ce foyer. Un prélèvement global fut réalisé par Lionel Visset, de la Faculté des Sciences et Techniques de Nantes. La datation obtenue, très récente, appuie la théorie d'une tentative moderne de démantèlement, matérialisée par le déchaussement du bloc de granite triangulaire : 160 ± 50 B.P., soit : 1654 - 1955 ap. J.-C. (Tucson : A 9262).

Les prélèvements polliniques réalisés dans le secteur ouest de l'alignement, mettent en évidence la présence de pollens de sarrazin, dans une ambiance environnementale déboisée. Ces résultats sont comparables à ceux observés sur les prélèvements réalisés au contact des charbons datés. Il s'agit donc des traces de cultures céréalières récentes, d'une activité post-médiévale, en rapport avec le parcellaire encore visible par endroits en sous-bois (Visset, 1997).

Les deux petits menhirs (1 et 2, fig. 5), furent redressés manuellement dans leurs fosses respectives, au moyen d'un triangle de levage en bois, et d'un tire-fort. Neuf personnes participèrent aux manœuvres de levage et d'ancrage de ces monolithes de 1,5 tonne. Ceux-ci furent bloqués à l'aide de leurs calages originels et d'un

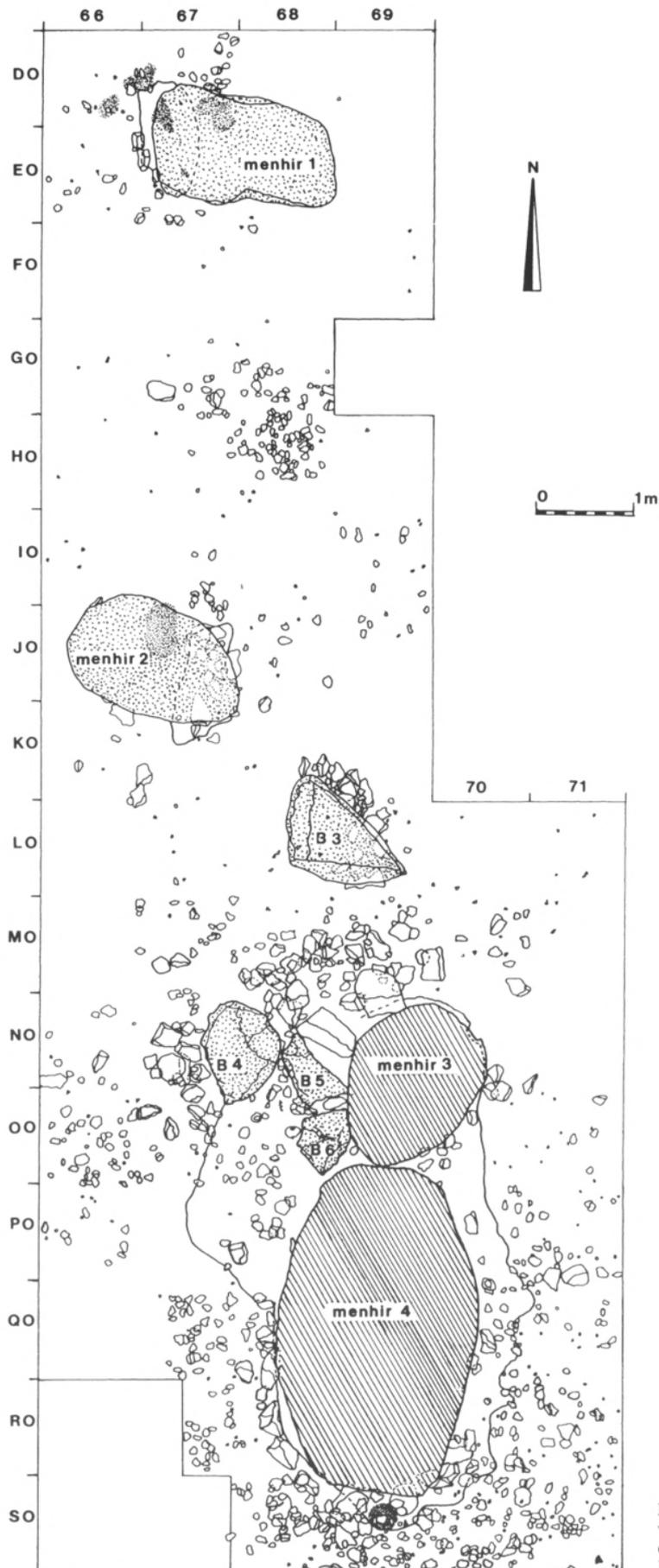


Fig. 5 — Alignement G.1. Niveaux n olithiques. (Relev s :  quipe de fouille du G.V.S.P.A. Dessin : G. Ben teau).

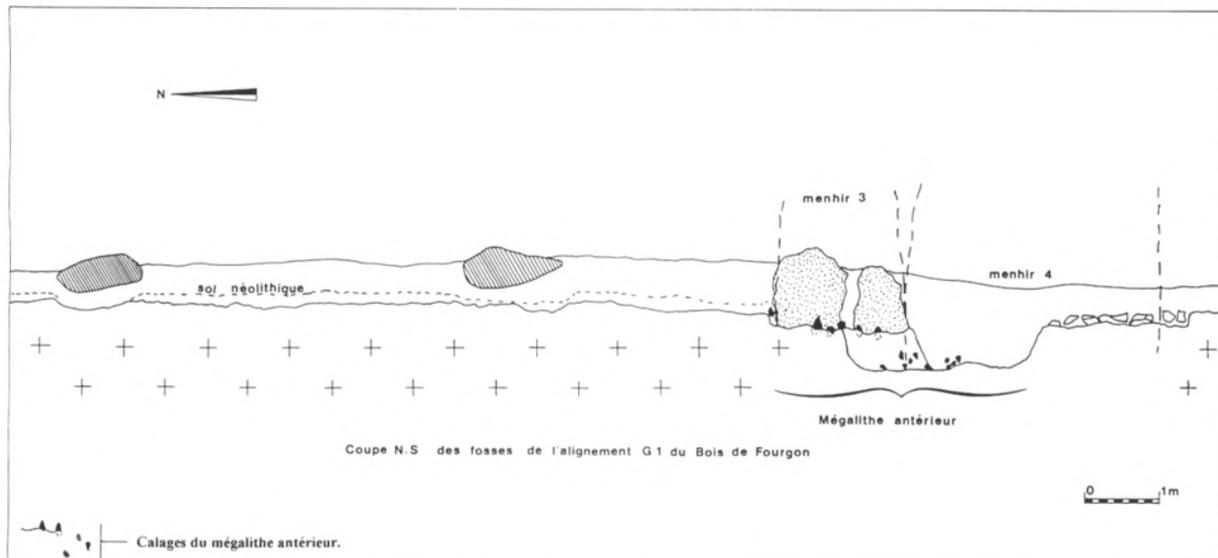


Fig. 6 – Coupe nord-sud de l'alignement G.1. (Relevés : équipe de fouille du G.V.S.P.A. Dessin : G. Benéteau).



Fig. 7 – Restauration manuelle d'un des petits menhirs du G.1. (Cliché : G. Benéteau).

mortier naturel, fabriqué à base d'arène granitique locale et de cailloutis.

L'alignement G.2 (fig. 4)

La première phase des fouilles de cet alignement est enclenchée en 1994. Les objectifs essentiels des deux campagnes d'évaluation (1994-1995) étaient d'estimer

la surface globale probable de l'implantation de cet alignement G.2 et de ses extensions possibles, ainsi que de délimiter avec précision les fosses de calage des menhirs.

Cinq menhirs couchés composent ce monument (quatre d'entre-eux étaient visibles, un cinquième fut découvert à la fouille) ; quatre sont en granite et un en



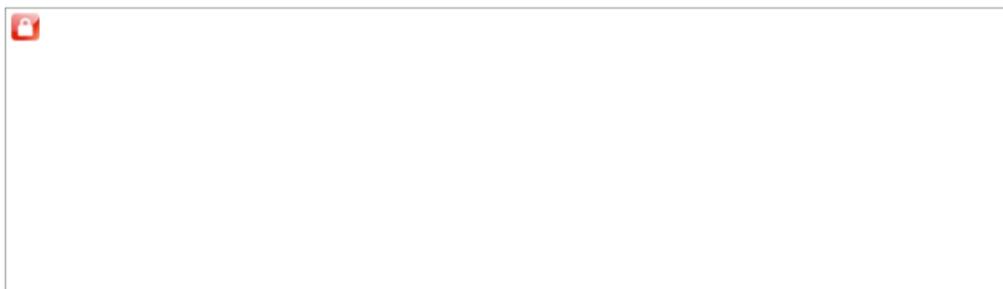
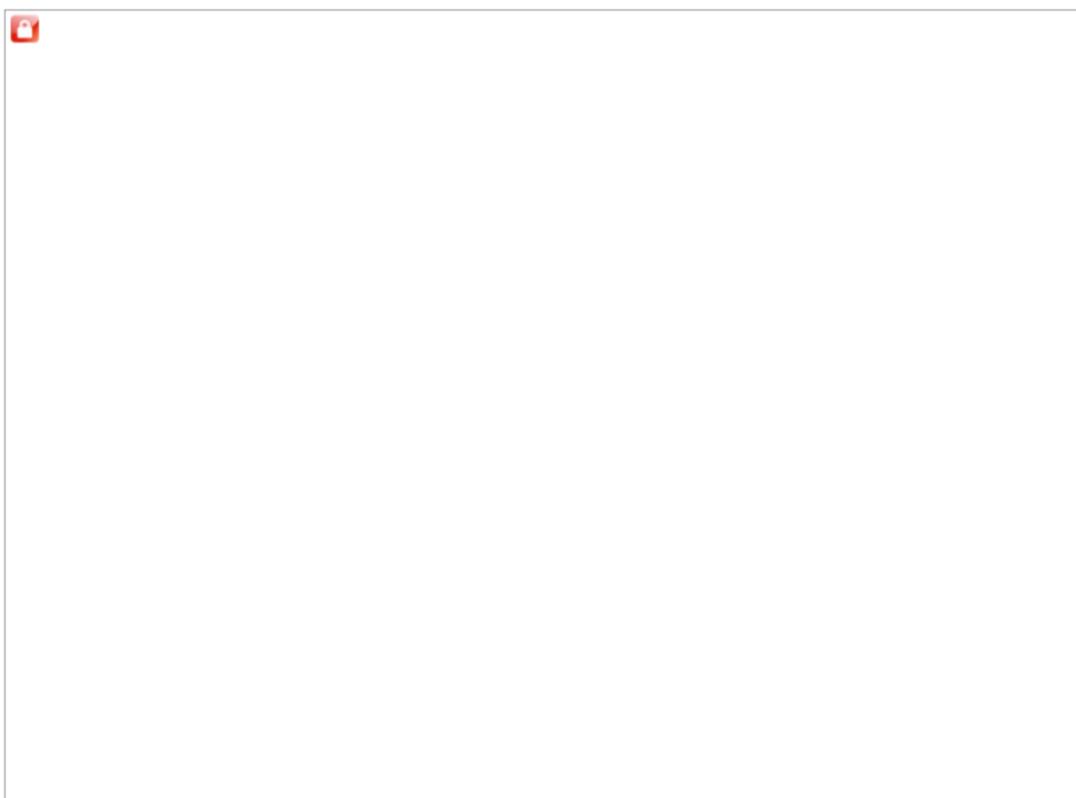


Fig. 9 – Coupe nord-sud de l'alignement G.2. (Relevés : équipe de fouille du G.V.S.P.A. Dessin : G. Benéteau).



grès tertiaire, fracturé en trois parties. S'échelonnant selon un axe nord-sud, ils présentent les dimensions et les poids suivants (fig. 8) :

- menhir 1 :
2,88 m x 1,75 m x 0,68 m - 5 tonnes - granite ;
- menhir 2 :
3,81 m x 2,30 m x 0,78 m - 8 tonnes - grès ;
- menhir 3 :
6,10 m x 2,60 m x 1,20 m - 34,5 tonnes - granite ;
- menhir 4 :
4,15 m x 2,85 m x 0,90 m - 16 tonnes - granite ;
- menhir 5 : estimation d'après le fragment :
2,50 m x 1,50 m x 0,60 m - 5 tonnes - granite.

Lors de ces deux campagnes, les premières structures associées aux menhirs apparaissent dans le secteur H-I - 9. D'autres, du même type, seront découvertes au cours des années suivantes (1997-1998), comme en M-N-O - 8-9-10-11-12, où ces appareillages sont en partie masqués par la destruction partielle du menhir de grès (n° 2). Sur le pourtour et sous le grand menhir central, la fouille devait révéler l'existence de structures

fossoyées, de lignes et d'assemblages de calages qui sont interprétés comme étant les traces des opérations de levage de ce grand monolithe (fig. 10), (Benéteau, 1999).

Ces structures pierreuses diverses ont facilité le repérage des niveaux du sol néolithique, contemporain du fonctionnement des alignements, dont l'épaisseur varie de 20 à 30 cm au-dessus du substratum, pour cette partie du plateau (fig. 9).

L'absence de cavités prolongeant ces calages dans l'arène du sous-sol amène à penser que les " poteaux ", ou autres éléments de boisage, n'ont pas pu être bien élevés au-dessus du sol, cette faiblesse d'implantation limitant considérablement la résistance mécanique.

Alors que les fosses des quatre menhirs reconnus seront nettement délimitées, l'extension de la fouille au sud du menhir 4 amenait l'identification du tronçon d'un cinquième menhir.

L'étude de son implantation révèle alors un calage agencé dans une terre très brune : l'arène sous-jacente est absente dans ce secteur. Dès cet instant, une architecture antérieure, plus complexe, est soupçonnée. En

fait, il s'agissait là des premières structures d'une occupation du Néolithique ancien (Benéteau et Rousseleau, 1999).

D'un autre côté, la fosse du menhir de grès (n° 2), dévoilait l'existence d'une lentille cendreuse plaquée sur l'arène granitique. Une fouille fine révélera le fantôme charbonneux d'une "pointe" de piquet. Les prélèvements autoriseront une mesure d'âge par le ¹⁴C, constituant l'une des très rares datations effectuées sur les quelques menhirs fouillés en Centre-Ouest.

Démantèlement de l'alignement G.2

Depuis le début des travaux, il était devenu évident que l'alignement avait été démantelé au cours d'une période historique récente, par des carriers n'ayant cependant pas utilisé de mines à poudre dans leurs travaux. Cette destruction partielle, outre le fait qu'elle a contribué à l'abattage des menhirs 1-2-4 et 5 (le grand menhir central paraît être tombé naturellement, bien longtemps avant cet épisode), a également engendré le tronçonnage du menhir 5, dont il ne persistait que le sommet, alors que le menhir de grès (n° 2) avait été fracturé en trois parties ; l'une de celles-ci ayant également disparu.

Afin de déchausser la base des menhirs, certains calages furent partiellement extraits avant l'abattage. C'est le cas du menhir 5, où les pierres du blocage ont été stockées en tas (Za-Zb - 8-9, fig. 8).

Pour le menhir de grès (n° 2), le scénario est plus compliqué. Après la dislocation du blocage (dont quelques éléments ont été rejetés au nord et à l'ouest de sa base), un assemblage de pierres, provenant vraisemblablement de l'ancrage du menhir central (ce qui expliquerait le vide partiel constaté dans son bourrage supérieur), fut agencé sur le côté sud-est du menhir, et ce après sa chute. Cet aménagement pierreux est à mettre sur le compte des méthodes sans doute liées aux opérations de fractionnement du monolithe, par les carriers. De surcroît, le menhir 1 avait été extrait de sa fosse et déplacé de 4 m vers le nord, probablement pour être emporté lui aussi.

Quelques fragments d'outils en fer ainsi qu'un liard d'Henri IV, récoltés au contact des niveaux de débitage facilement repérés par les éclats de la roche, militaient en faveur d'une exploitation des blocs, à une époque où le château de La Guignardière et ses dépendances proches étaient en construction.

Considérations sur l'architecture des alignements

De ce point de vue, la fouille de ces deux alignements a confirmé l'analogie des méthodes d'ancrage pratiquées par les constructeurs de mégalithes. L'étude des comblements des fosses a montré que celles-ci présentaient des calages implantés en majorité du côté est, ce qui implique forcément un sens de levage méthodiquement reproduit, bien qu'il y ait quelques cas échappant à cette généralité, comme le calage "en couronne" du menhir 1 de l'alignement G.2 (fig. 8).

Il faut en effet quand même rappeler que ce système a été observé sur l'ensemble des sites fouillés localement : La Pierre, Les Franches-Boisières, Le Plessis (Benéteau, 1999).

La reconnaissance des calages de construction de bois associés à ces pierres dressées, longtemps recherchées dans cette région (H-I - 9 et M-N - 8-9, fig. 8, par exemple), doit faire repenser la vision et l'interprétation de ces monuments qui nous sont parvenus forcément tronqués.

Ces groupes de pierrailles qui s'appuient sur la surface de l'arène sous-jacente livraient en effet à la fouille des vides occupés par une terre sombre, définis par de petites pierres disposées en couronne et fichées verticalement.

Il pourrait bien s'agir de "mâts", probablement peu élevés, "totems" ou mâts symboliques comparables aux mâts à bucranes présents dans le mégalithisme malgache. De toute façon, directement associés (au vu de la stratigraphie observée) à l'architecture mégalithique : l'assemblage de pierrailles situé en H-I - 9, par exemple, prolonge bien la ligne de développement de l'alignement G.2 (fig. 8).

De même, l'anthropomorphisme des monolithes ne peut plus être ignoré. Pourtant, dans l'alignement G.1, en dehors du menhir "géant", seul le petit menhir n° 2 a véritablement subi un bouchardage soigné, lui conférant une silhouette évocatrice.

À l'opposé, quatre des cinq pierres dressées du G.2 sont anthropomorphes, même si les traitements de surface diffèrent selon la roche employée. En effet, alors que les menhirs de granite présentent un bouchardage régulier, comme le menhir 5 ou le menhir "géant" central, le menhir de grès, particulièrement anthropomorphe, montre des bords grossièrement épannelés, sans bouchardage. Il y a là une distinction dans le travail de la pierre, qui ne peut être expliqué dans l'état actuel des connaissances.

Quant à la roche elle-même, une étude pétrographique réalisée en 1994 (Le Pors, 1994), a confirmé sans ambiguïté la provenance locale des menhirs de granite. Le cas du menhir de grès (grès quartzite) est plus intéressant, car il est désormais prouvé qu'il provient des formations erratiques, superposées aux calcaires jurassiques des plateaux de Saint-Hilaire-la-Forêt ; pour les gisements les plus proches : à 2 500 m au sud du Bois de Fourgon.

Les pierres de calages sont de natures diverses : quartz filonien, aplite, qui proviennent des affleurements ou du lit des ruisseaux voisins. Une troisième roche a été collectée en surface (où l'on en voit encore actuellement) et constitue la majorité des calages ; son analyse microscopique a montré qu'il s'agissait d'un calcaire gréseux silicifié (jaspéroïde), (Le Pors, 1994).

La restauration de l'alignement G.2

Si la fouille de l'alignement G.1, en 1996, a vu le relèvement manuel et sans difficulté, des deux plus petits menhirs de ce groupe, la campagne de 1997 devait débiter, pour certaines exigences liées à la poursuite

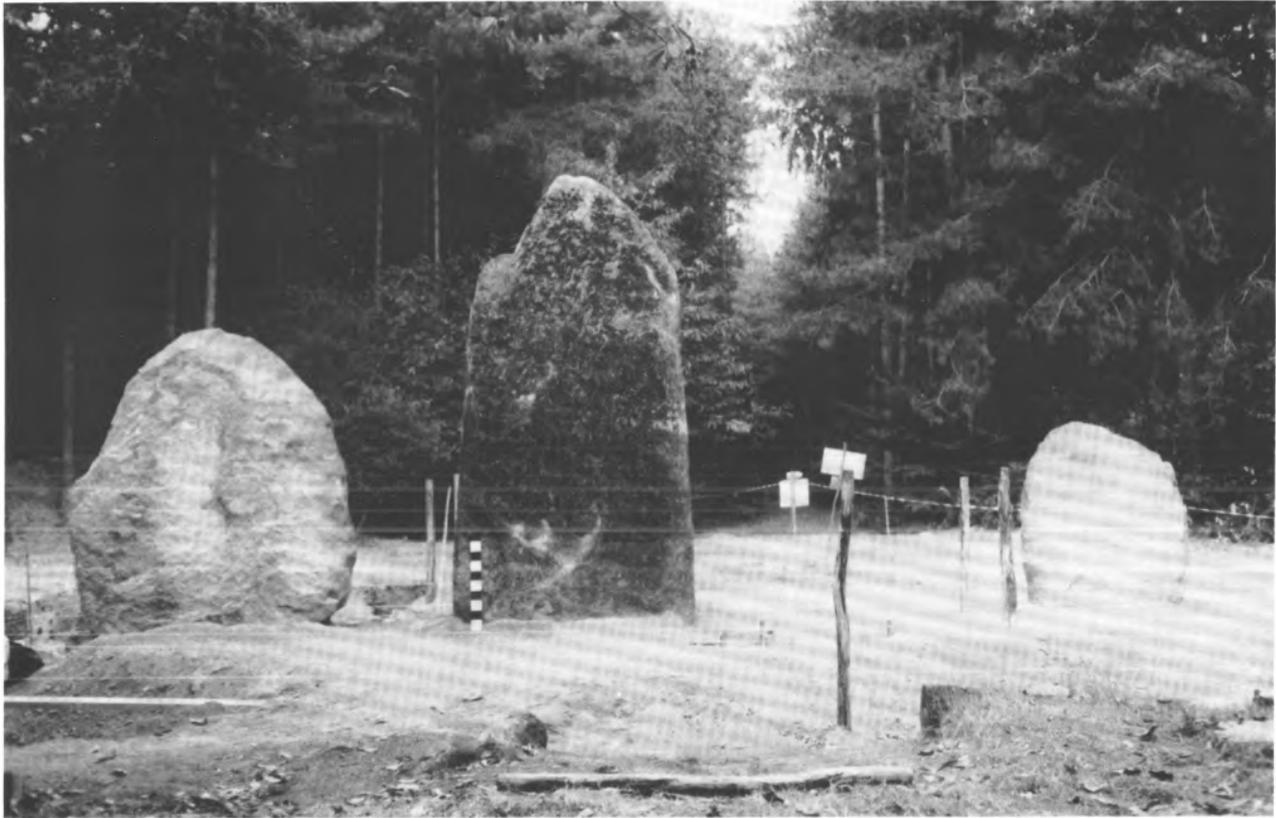


Fig. 11 — Restauration partielle de l'alignement G.2. (Cliché : G. Benéteau).

des travaux, par le redressement des imposants menhirs du G.2, nécessitant cette fois-ci l'assistance indispensable d'un engin mécanique.

Cette intervention a été réalisée les 21 et 22 juillet 1997, au moyen d'une puissante grue sur roues (80 tonnes), conduite par deux opérateurs spécialisés.

Le blocage des monolithes dans les fosses fut réalisé à l'aide des calages de granite, renforcés et complétés par un mortier naturel à base d'arène.

Ces relevages concernaient les menhirs 1, 3 et 4. Le menhir de grès (n° 2), brisé, est en attente de restauration en bordure de la clairière.

Datation et analyses

Les charbons prélevés dans les restes cendreux découverts dans la fosse du menhir de grès ont été datés à Gif-sur-Yvette par M. Fontugne : 4490 ± 70 ans B.P., soit en date calibrée : 3356 – 2926 avant J.-C. (Gif 10311). Cette datation placerait l'activité de ce monument au début du Néolithique récent régional, et peut attester d'une certaine contemporanéité avec les grandes enceintes à fossés interrompus du Centre-Ouest (Burnez *et al.*, 1994 ; Burnez *et al.*, 1999).

Une analyse anthracologique des charbons issus de ces cendres, réalisée par D. Marguerie, définira l'essence de ce bois comme étant de la famille des Pomoïdés : soit de l'aubépine ou du néflier (jeune tronc ou branche), (Marguerie, 1997).

Le matériel archéologique

S'il existe bien un handicap spécifique dans l'étude des menhirs, c'est bien par la rareté du matériel récolté. C'est d'ailleurs l'une des principales raisons qui a entretenu le désintérêt général pour ces architectures.

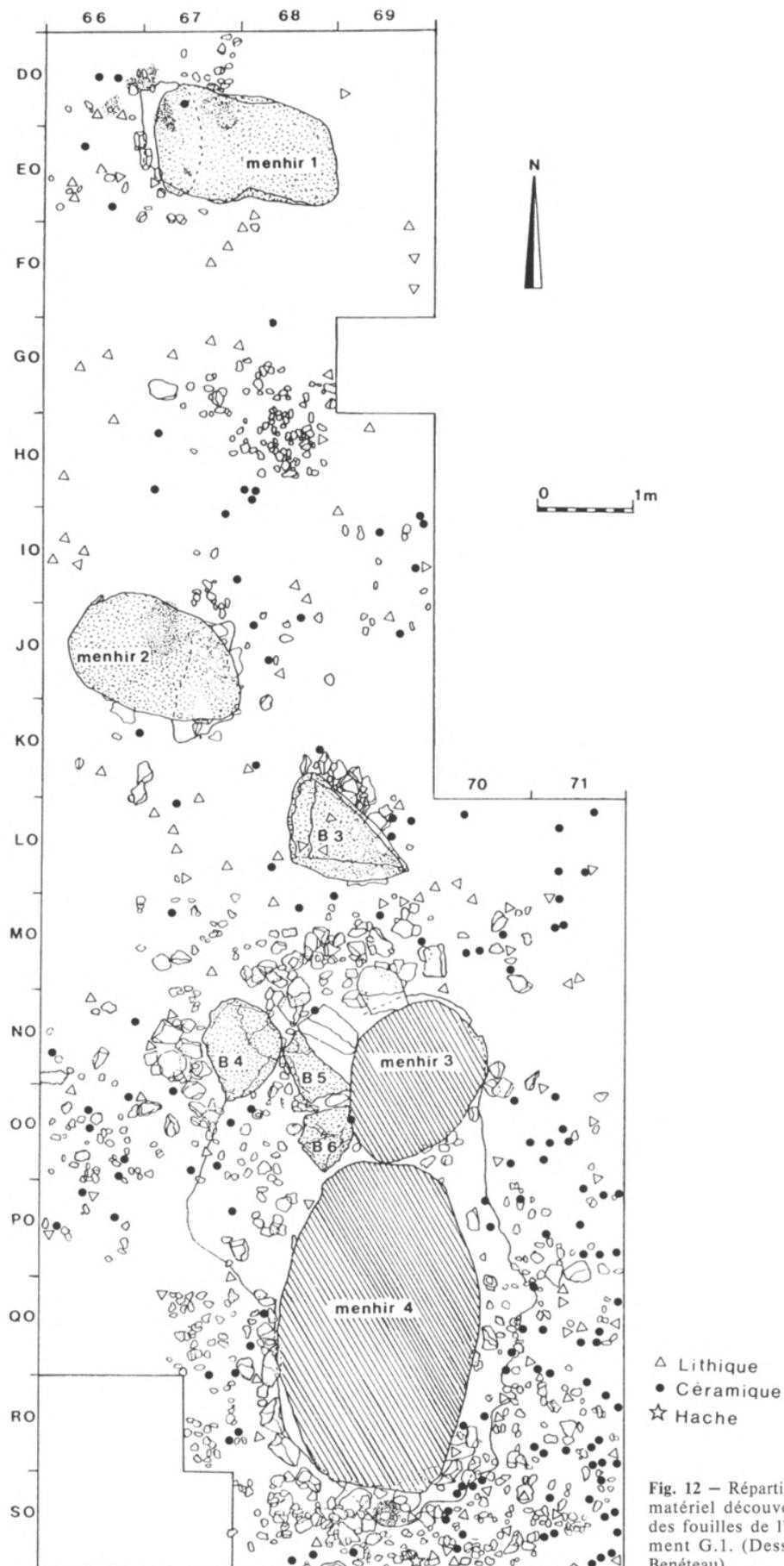
Répartition spatiale des artefacts

La répartition du matériel affecte tout particulièrement l'espace est, immédiatement en avant du menhir "géant". C'est le cas de l'alignement G.1, alors que son voisin G.2 verra sa zone d'artefacts prendre l'aspect d'une traînée assez régulière, occupant toute la façade est de ce groupe (fig. 13).

On remarquera qu'une concentration spécifique occupe le secteur ouest du G.1 (en Oo-Po - 66-67-69), attribuée au mégalithe antérieur, bouleversé au cours de l'implantation des menhirs (fig. 12).

S'il y a des zones de concentration, il existe aussi un éparpillement d'objets (surtout lithiques), sur l'ensemble de l'aire occupée par les menhirs.

Ces objets correspondent vraisemblablement aux traces laissées par les opérations d'implantation. Les nombreux éclats de silex proviennent sans doute des fracturations d'outils (ou de leur réaffutage) occasionnés lors des travaux, ainsi que de la fabrication d'outils éphémères, spécifiques, réalisés sur le terrain même. Les tessons de céramiques sont toujours de faible volume et évoquent plutôt des bris "accidentels" de



△ Lithique
 ● C ramique
 ☆ Hache

Fig. 12 – R partition du mat riel d couvert lors des fouilles de l'alignement G.1. (Dessin : G. Ben teau).

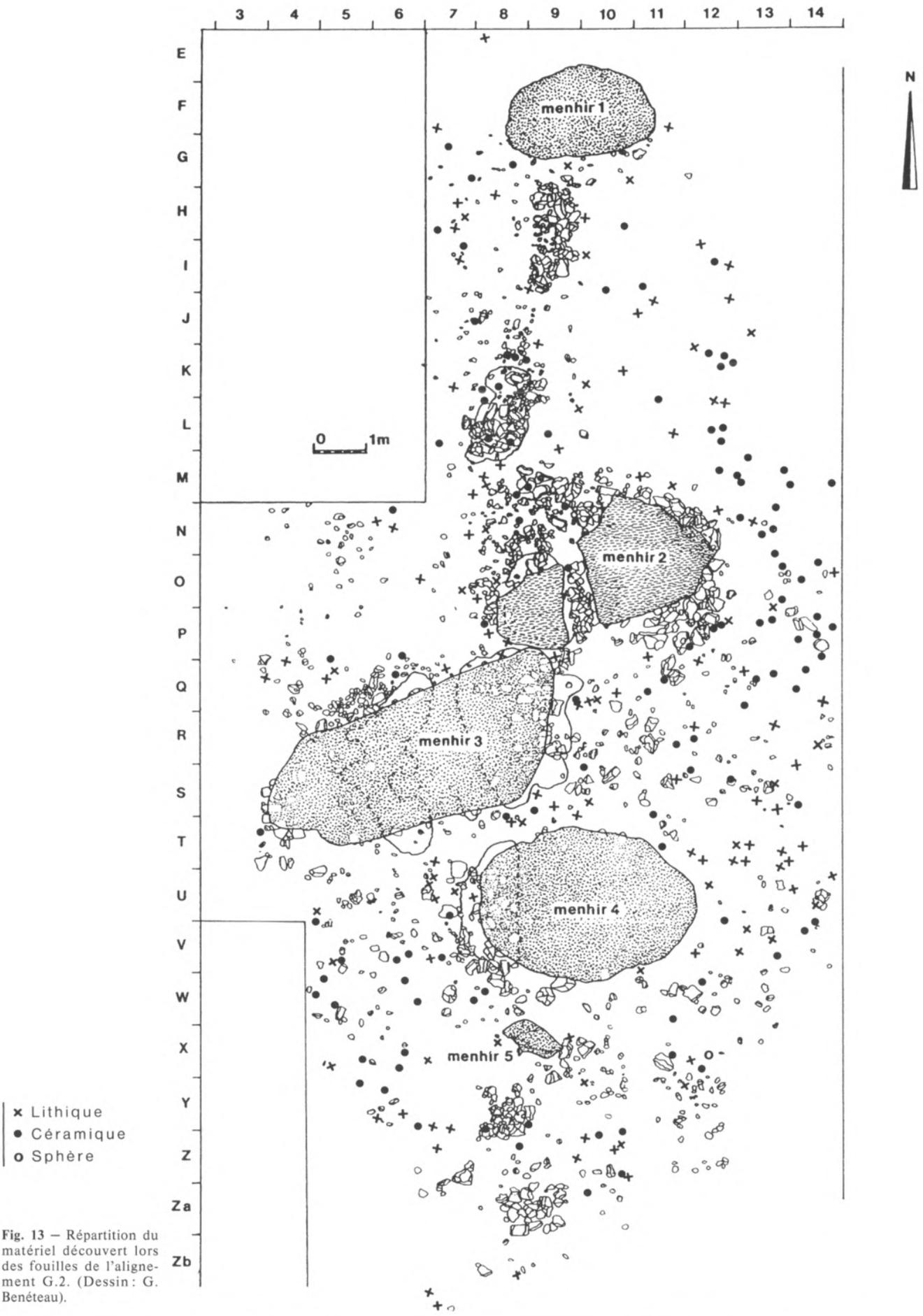


Fig. 13 — Répartition du matériel découvert lors des fouilles de l'alignement G.2. (Dessin : G. Benéteau).

poteries, dont les restes les plus importants ont probablement été évacués du site.

ÉTUDE DU MATÉRIEL LITHIQUE

(Olivier Gandriau)

Les matériaux

La matière première (essentiellement locale) est représentée en l'occurrence par le silex côtier. Quelques éclats sont toutefois tirés de la quartzarénite de Montbert, en provenance du sud Loire, alors que le silex exogène apparaît exceptionnellement sous forme de hache polie.

Les matériaux retrouvés dans les alignements ne sont donc pas strictement d'origine locale, et la présence de

certains types (quartzarénite et silex rubané) témoigne "d'échanges" ou d'approvisionnements plus lointains.

Le débitage

Les éclats bruts de retouches sont de loin les plus abondants sur le site. Quelques galets côtiers semblent avoir été acheminés sous leur forme initiale, à en juger par la relative constance d'éclats de décortiquage. La technique de débitage est caractérisée par le style côtier (ou sur enclume), (Joussaume, 1981). Ce procédé peu élaboré demeure le style exclusif, comme l'atteste la présence importante de pièces esquillées (fig. 14, n^{os} 5-6). Quelques talons s'observent, parfois lisses ou corticaux. Les rares "nucléus" sont restreints à une forme globuleuse. La grande carence des gros nodules indique un débitage assez occasionnel relevant d'un besoin non

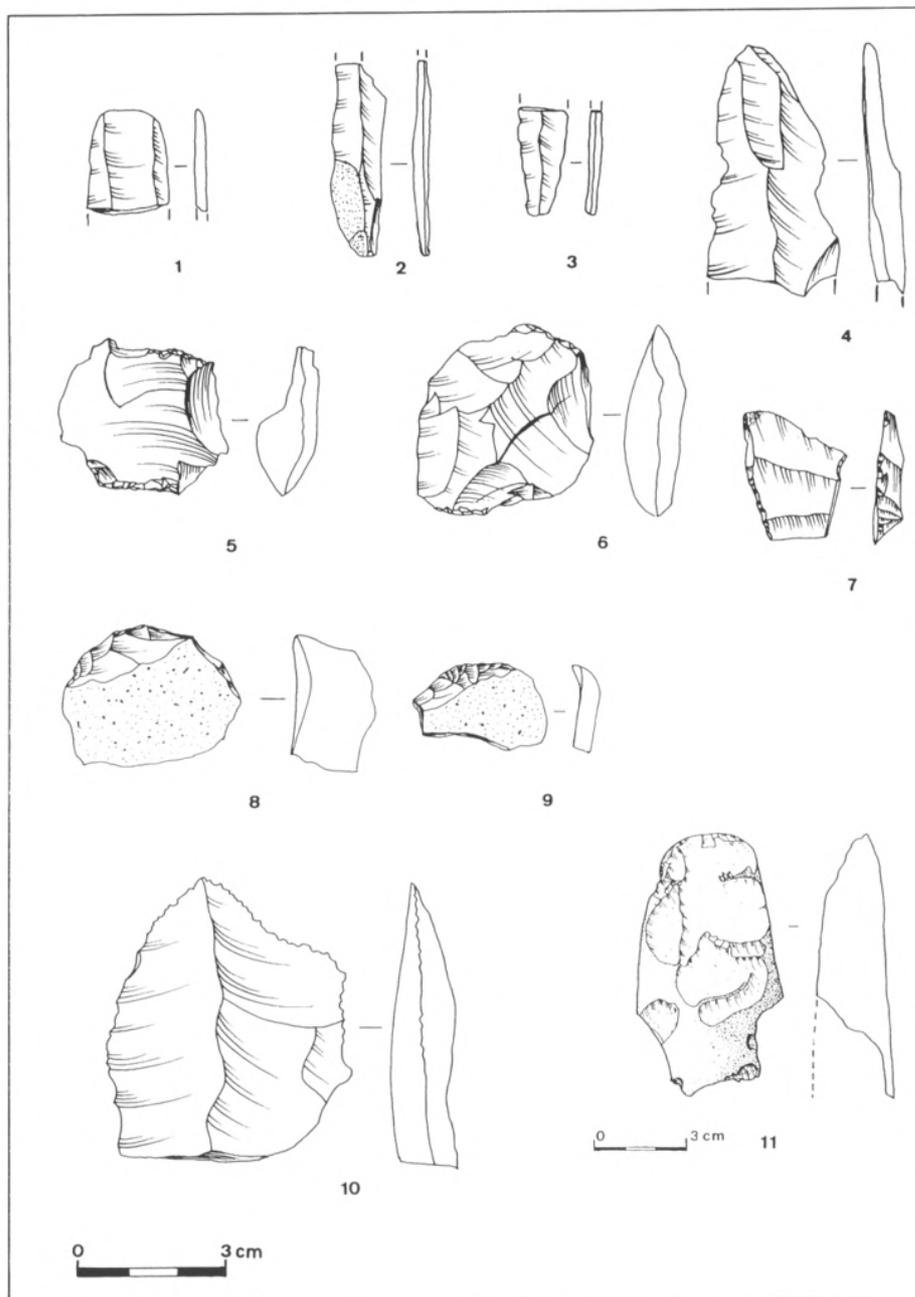


Fig. 14 – Industrie lithique de l'alignement G.1. (Dessin : O. Gandriau).

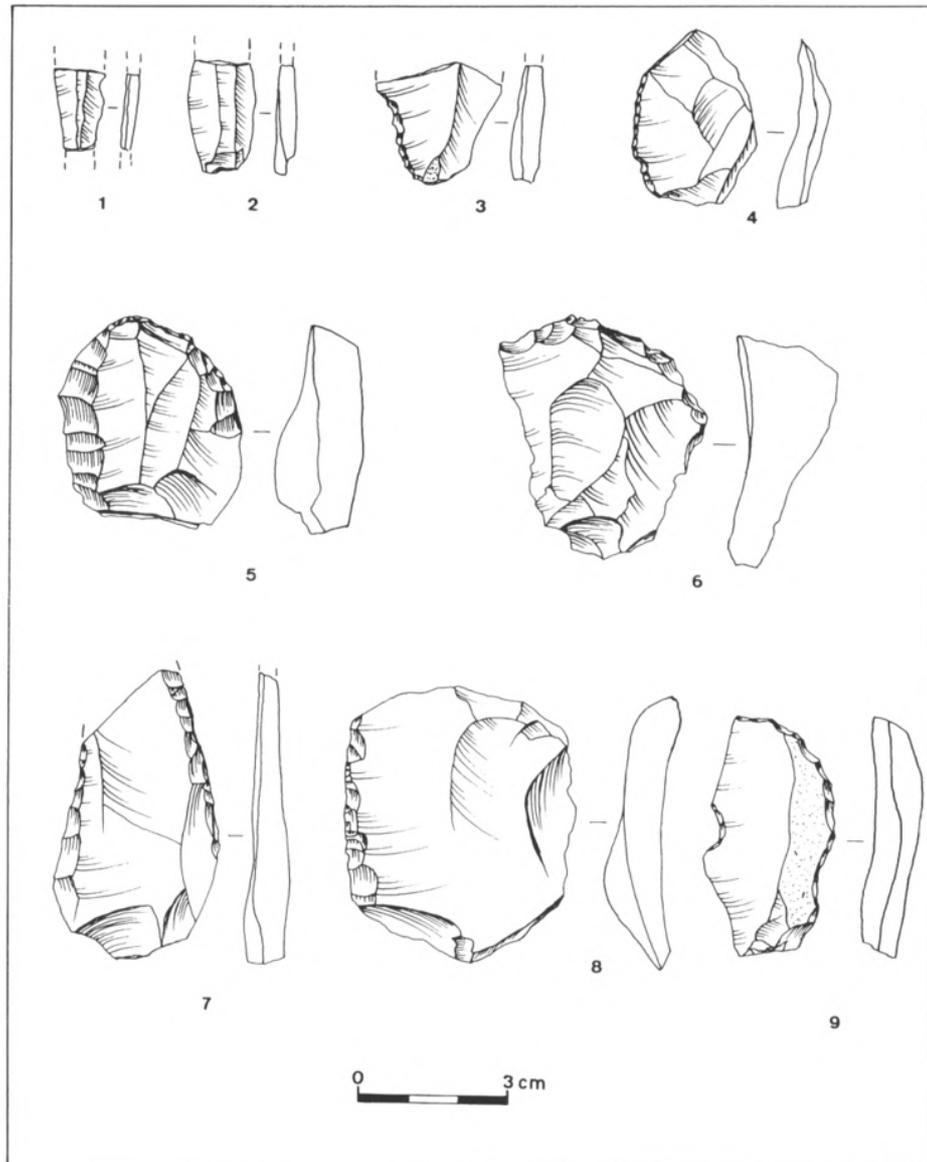


Fig. 15 – Industrie lithique de l'alignement G.2. (Dessin : O. Gandriau).

prémédité, dans cette production d'éclats sommaires, dont la destination usuelle peut se discuter. Ces éclats (déchets ?) sont trop souvent de petite taille pour être utilisés.

S'ils semblent bien résulter d'un débitage sur place, il est impossible en revanche de leur attribuer une fonction précise.

Quelques lamelles et éclats laminaires coexistent, mais dans de faibles proportions (fig. 14, n^{os} 1 à 3 ; fig. 15, n^{os} 1-2).

L'outillage

La pauvreté de l'outillage constatée dans le contexte des pierres dressées n'est pas un fait nouveau, les alignements du Bois de Fourgon ne font pas exception à la règle, et le maigre ensemble d'outils récupéré lors de ces fouilles n'apporte hélas pas d'information nouvelle quant à leur interprétation.

La fouille de l'alignement G.1 a livré deux grattoirs sur calotte de galet côtier dont un caréné (fig. 14, n^{os} 8-9) ; une possible ébauche d'armature tranchante sur fragment de lame en silex gris opaque (n^o 7) ; un éclat microdenticulé en silex exogène (n^o 10) et un talon de hache en silex beige rubané (n^o 11).

L'étude poursuivie sur l'alignement G.2 a donné quelques éclats retouchés (fig. 15, n^{os} 3-4), un couteau à dos arqué et à coche (n^o 9), un racloir latéral (n^o 8) ; enfin deux grattoirs, dont un semi-circulaire (n^o 5) et l'autre nucléiforme (n^o 6).

Conclusion

Difficilement interprétables, aucun de ces outils ne peut se prêter à des comparaisons régionales précises. Le couteau à dos arqué est localement reconnu dans les contextes du Néolithique moyen (Joussaume, 1981), mais il peut aussi bien être postérieur à cette période

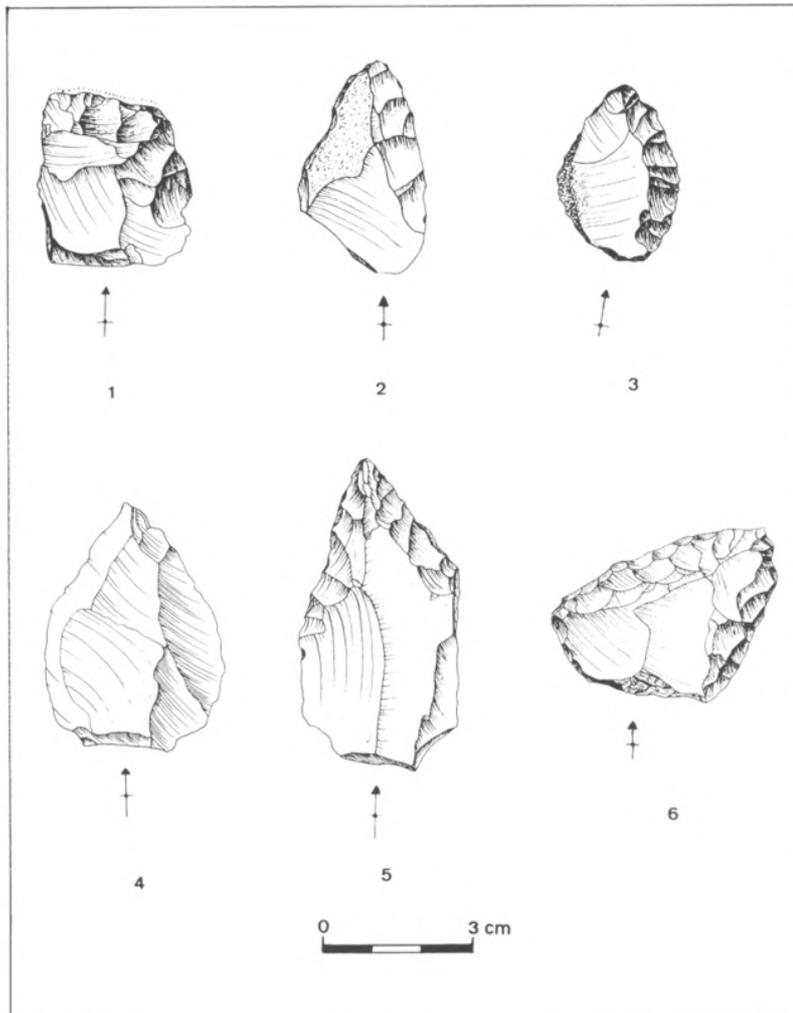


Fig. 16 – Industrie lithique du Pr  de Fourgon. (Dessin : O. Gandriau).

(Fou r , 1994). La grande pauvret  de l'outillage lithique est un constat reconnu sur bien des sites   menhirs, comme pour l'alignement proche de La Pierre,   Avrill  (Ben teau, 1993), ou encore pour ceux des Pierres Droites   Monteneuf (Lecerf, 1999).

En conclusion, l'industrie lithique recueillie dans cet environnement m galithique peut appartenir   des populations allant du N olithique moyen au N olithique final.

Sites de surface

Suite   des labours   plantations entrepris   quelques centaines de m tres au nord-ouest des alignements fouill s, plusieurs prospections ont permis de rep rer deux gisements de surface, bien individualis s.

Les ramassages effectu s sur le premier site ont livr  des t moins attribuables au Pal olithique, avec des pointes Levallois ou Moust riennes (fig. 16, n s 4-5), racloirs transversal (n  1), lat raux (n s 2-3), ou d jet  (n  6). Ces pi ces trouv es en nombre restreint sont en silex   forte patine blanch tre.

Le second locus semble caract riser un N olithique r cent/final, comme l'illustrent les quelques pointes

p doncul es (fig. 17, n s 1   4), dont une obtenue   partir d'un ancien outil poli (poignard ou hache), une pointe   p doncule et ailerons (n  5), ou un fragment de poignard   section en "barre de chocolat" (n  6). D'autres objets comme des grattoirs sur calottes de galets c tiers (n s 11   15), et quelques per oirs (n s 7   10), accompagnent les armatures sur le site. L'absence de tessons de c ramique handicape cependant toute tentative d'interpr tation chronoculturelle pr cise.

 TUDE DE LA C RAMIQUE

(G rard Ben teau, Rapha l Rousseleau)

Alignement G.1

La c ramique r colt e   la base ouest du grand menhir, correspondant vraisemblablement   la "vidange" d'un monument plus ancien, se caract rise par une c ramique d'aspect soign , aux parois liss es,   p te brune ou beige fonc e.

Ces tessons, dont l' paisseur varie de 6 mm   1 cm, sugg rent des panses bomb es (fig. 18, n  7), ou des bords (n  8).

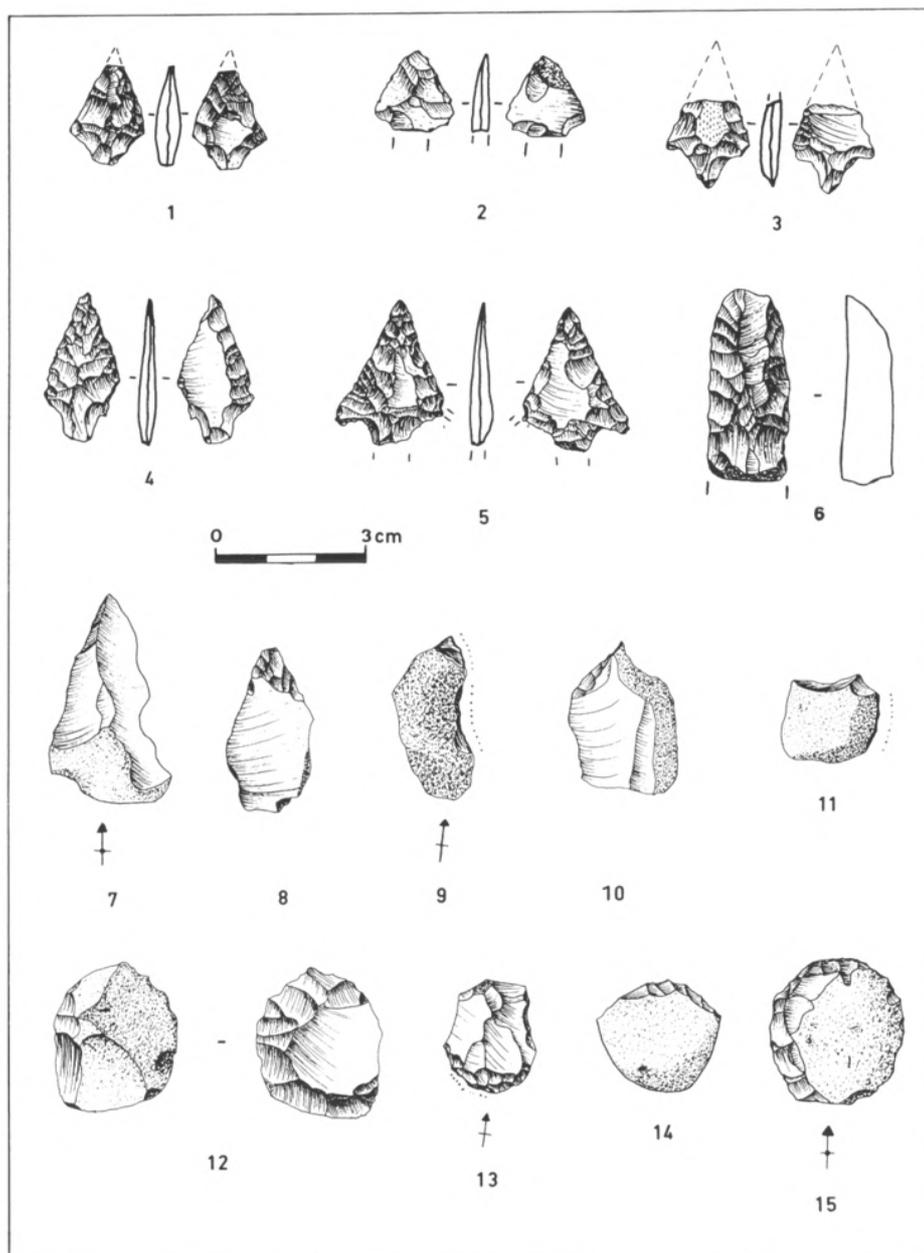


Fig. 17 — Industrie lithique du Pré de Fourgon. (Dessin : O. Gandriau).

Un seul décor est connu sur un fragment de panse et semble bien réalisé à l'aide des deux valves jointes d'un coquillage (fig. 18, n° 11).

La majorité des autres tessons (une vingtaine) se concentre au sud-est du grand menhir (fig. 12), et comporte plusieurs bords en pâte beige, au dégraissant quartzueux (fig. 18, n°s 1-2-3).

Quelques décors, qui s'apparentent plutôt à ceux d'un horizon du Néolithique final, témoignent de fréquentations plus tardives (fig. 18, n°s 4-5-6).

Alignement G.2

La céramique de ce monument est beaucoup plus intéressante. Les décors incisés réalisés sur pâtes brune

(fig. 19, n° 1), ou beige (n° 2), pourraient évoquer une phase de transition "Néolithique moyen-Néolithique récent". Pareillement, le bord et la paroi des tessons de pâte brune (fig. 19, n°s 4 et 5), (peut-être des fragments de vases tronconiques), ainsi que le décor plastique en bouton (n° 7), ne dépareilleraient pas dans le corpus céramique du Groupe du Marais Poitevin (Joussaume, 1999).

De même, l'anse fracturée, légèrement ansellée, en pâte brune (fig. 19, n° 6), peut se comparer aisément à celles rencontrées fréquemment sur les parois des vases du complexe culturel Peu-Richardien.

En d'autres termes, la céramique du G.2 semble bien devoir valider la datation ^{14}C issue du monument même.

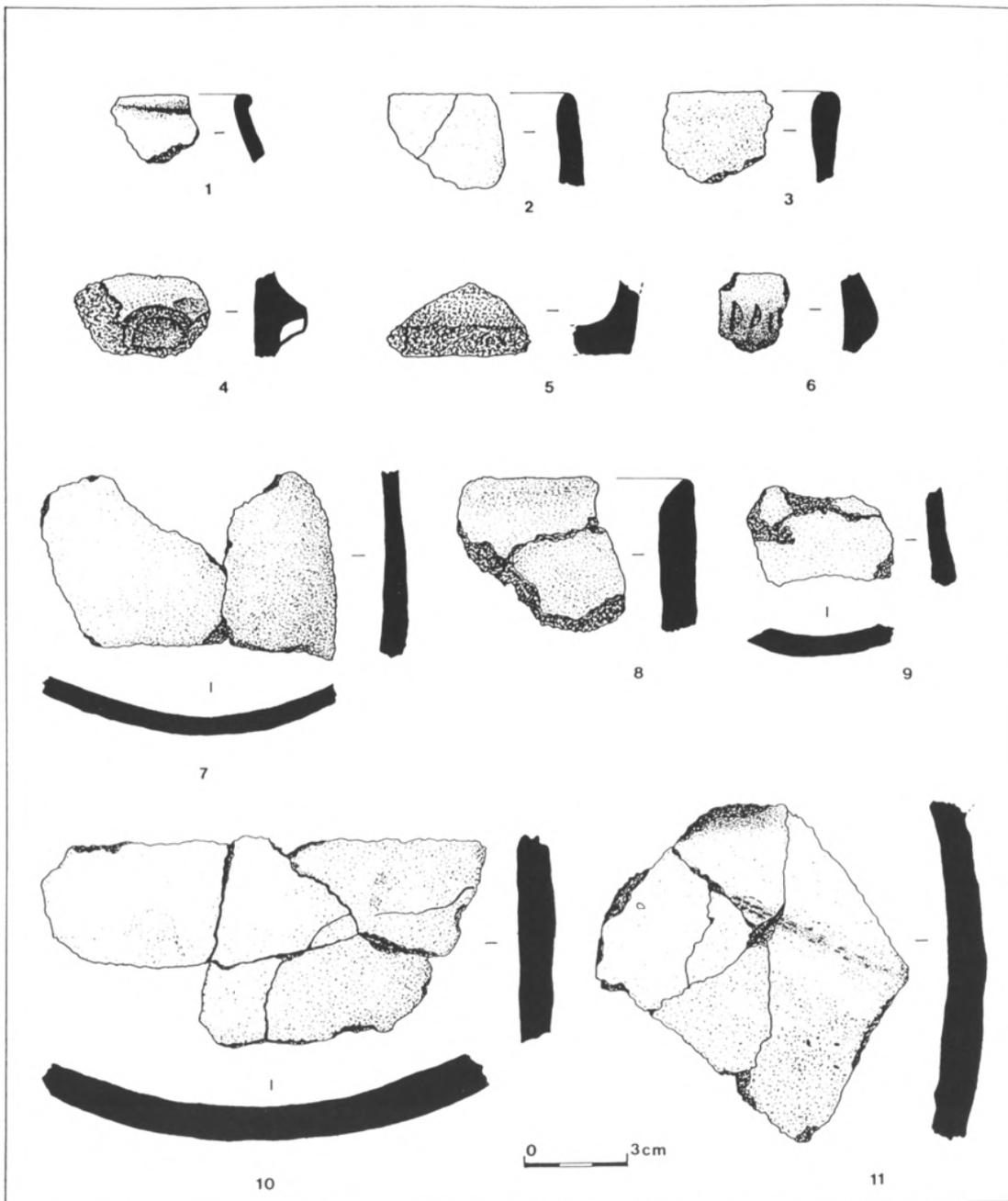


Fig. 18 – Céramiques de l'alignement G.1 du Bois de Fourgon. (Dessin : G. Benéteau).

Conclusion

Malgré les précieuses informations résultant de travaux récents (Lagrost-Buvot, 1998 ; Lecerf, 1999 ; Benéteau, 1999), l'interprétation des groupes de pierres dressées demeure délicate et nécessitera encore de longs travaux.

Le cas des alignements " courts ", de la zone mégalithique d'Avrillé-Le Bernard, semble participer à l'organisation très spécifique d'un territoire. En tout cas, le nombre élevé de ces architectures, ainsi que la monumentalité et l'anthropomorphisme des blocs qui les

composent, incite à y percevoir une préoccupation sociale particulièrement forte, peut-être même " essentielle ", chez ces groupes de constructeurs de mégalithes.

Peut-on interpréter (par exemple) la présence d'un menhir anthropomorphe en grès au sein d'un des alignements étudiés (issu d'un gisement éloigné) comme étant la manifestation d'une volonté de distinction symbolique d'un " personnage " ?

Par ailleurs, les analogies évidentes constatées dans les méthodes d'implantations utilisées, ne peuvent qu'inviter à proposer une courte durée dans la construction

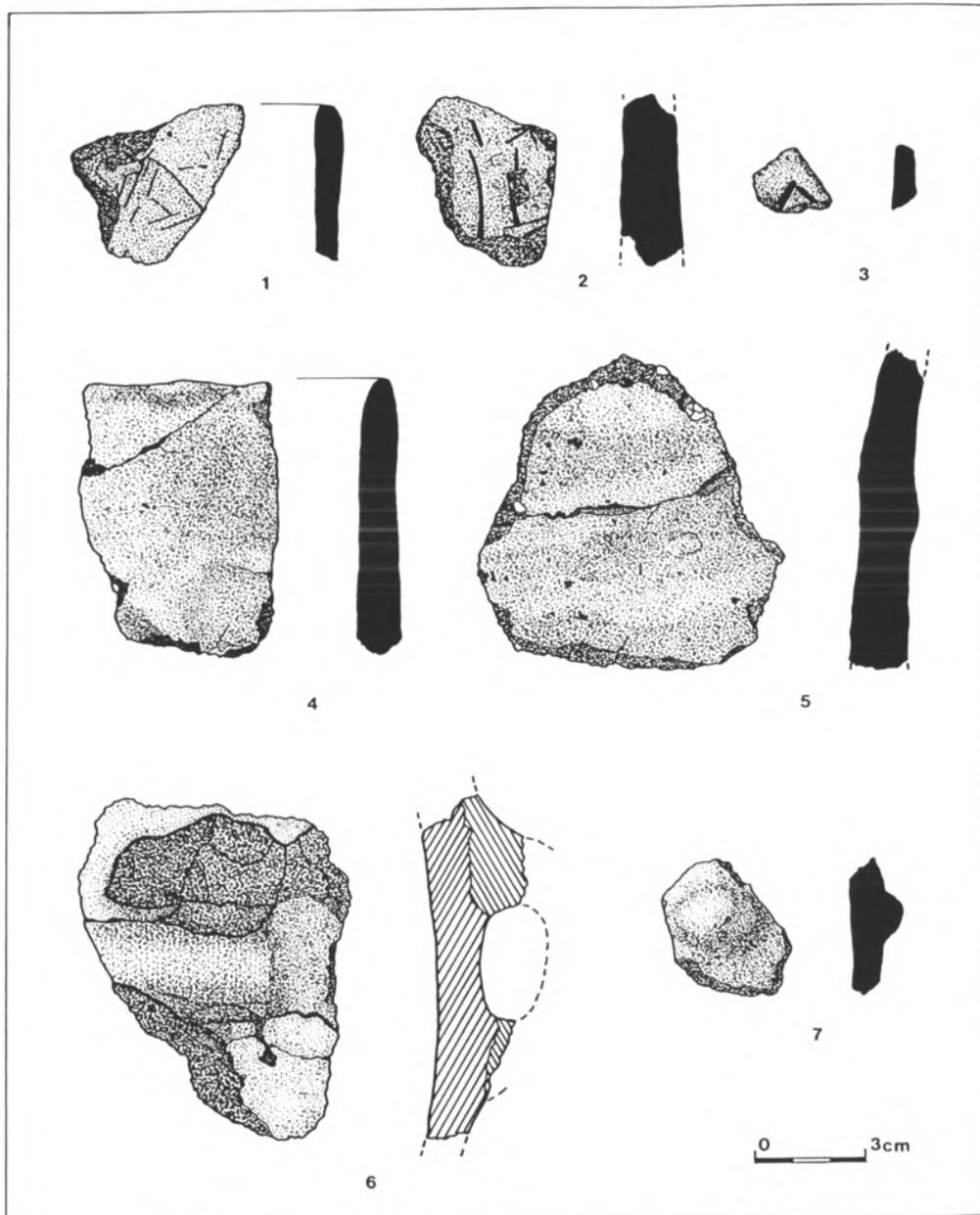


Fig. 19 – Céramiques de l'alignement G.2 du Bois de Fourgon. (Dessin : G. Benéteau).

de ces ensembles, même dans le cadre d'un tel élan bâtisseur.

Cette similitude des techniques de construction constitue tout de même un élément nouveau pour la compréhension de l'architecture élaborée par ces constructeurs de mégalithes.

Enfin, l'éternelle indigence en matériel, constatée ailleurs, semble bien correspondre (au risque de décevoir !) aux maigres débris résultant des activités diverses liées aux opérations d'implantation et de levage des menhirs.

Autant de réponses provoquant d'autres questions, qui ne peuvent qu'encourager la poursuite des études en ce domaine peu développé de la Préhistoire. ■

Remerciements : le bon déroulement des fouilles organisées sur le site du Bois de Fourgon n'a été possible que grâce à la coopération de M. et Mme Bloch, propriétaires du domaine de La Guignardièrre, qui ont toujours accueilli l'équipe de fouille avec bienveillance, allant jusqu'à mettre à sa disposition une petite maison servant de camp de base pour toutes les campagnes. Qu'ils soient ici sincèrement remerciés.

Tout naturellement, notre conseiller scientifique, Roger Joussaume, aura toute l'estime qu'il mérite pour le suivi qu'il réalise lors de nos fouilles depuis bien des années, avec sa cordialité coutumière.

Enfin, une mention spéciale pour les membres de l'équipe de recherche du Groupement Vendéen de

Sauvegarde du Patrimoine Archéologique (G.V.S. P.A.), sans qui ces fouilles n'auraient pu être menées à bien : Blandine Bosne, Serge Bourdier, Daniel Grellier, Olivier Gandriau, Sébastien Hillairet, Benoît Boucard, Hugues de Lambilly, Jacques Léonard, Laurent Maillard, Wilfrid Thabard, François Valotteau, Nicolas

Cayol, Rodrigue Guillon, Lydie Rousseleau, Raphaël Rousseleau... ainsi que pour les fouilleurs, bénévoles et fidèles : Aimeric Benéteau, Jean-Marc Buzin, Élie Le Guiriec, Alain Léonard, Marie-Laure Parpaillon, Cécile Buton, Ariane Deniset, Francis Durand, Marie Hermouet et René.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENÉTEAU G. (1988) – Les fouilles et la restauration du menhir de La Boillère à Avrillé (Vendée), *Bulletin du Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques*, n° 19, p. 2-16.
- BENÉTEAU G. (1993a) – L'alignement de menhirs de La Pierre, à Avrillé (Vendée), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 90, n° 2, p. 151-158.
- BENÉTEAU G. (1993b) – *Les pierres dressées. Approche sur l'étude des menhirs du sud de la Vendée*, Mémoire de D.E.A., École des Hautes Études en Sciences Sociales, Toulouse, 190 p., 32 fig.
- BENÉTEAU G. (1998a) – Les ensembles de menhirs du sud vendéen, in : *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France*, Actes du XXI^e colloque inter-régional sur le Néolithique, Poitiers, 14-15 octobre 1994, Association des Publications Chauvinoises, mémoire XIV, p. 203-214.
- BENÉTEAU G. (1998b) – L'enclos à pierres dressées, des Terriers à Avrillé, in : R. Joussaume (dir.), *Les Premiers Paysans du Golfe*, Éd. Patrimoine et Médias, p. 94-95.
- BENÉTEAU G. (1998c) – Les grands menhirs du Talmondais in : R. Joussaume (dir.), *Les Premiers Paysans du Golfe*, Éd. Patrimoine et Médias, p. 96-99.
- BENÉTEAU G. (1999) – *Les alignements de menhirs du sud de la Vendée*, Thèse de doctorat, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Toulouse, 362 p., 118 fig.
- BENÉTEAU G., CROS J.-P., GILBERT J.-M. (1993) – L'enclos campaniforme à monolithe(s) des Terriers à Avrillé (Vendée), *Gallia Préhistoire*, 34, C.N.R.S., p. 259-288, 23 fig.
- BENÉTEAU G., ROUSSELEAU R. (1999) – Découverte d'une occupation néolithique (ancien ?) au "Bois de Fourgon" à Avrillé (Vendée), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 96, n° 3, p. 391-392, 1 fig.
- BURNEZ C., FOUÉRE P., TUTARD J. (1994) – *Enceintes néolithiques La Grande Prairie, Vibrac, Charente-Maritime*, Association Archéologique et Historique Jonzacaïse, 83 p.
- BURNEZ C., BRAGUIER S., SICAUD F., TUTARD J. (1999) – Les enceintes du Néolithique récent et final de la Mercière à Jarnac (Charente-Maritime), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 96, n° 3, p. 295-328.
- FOUÉRE P. (1994) – *Les industries en silex entre Néolithique moyen et Campaniforme dans le nord du Bassin Aquitain*, Préhistoire et Géologie du Quaternaire, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux I, 547 p.
- JOUSSAUME R. (1981) – *Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental dans son cadre atlantique*, Thèse d'État, Université de Rennes I, 625 p.
- JOUSSAUME R. (1998) – Le tumulus du Pey de Fontaine au Bernard, in : R. Joussaume (dir.), *Les Premiers Paysans du Golfe*, Éd. Patrimoine et Médias, p. 102-103.
- JOUSSAUME R. (1999) – À propos de l'enceinte fossoyée de Champ-Durand à Nieul-sur-L'Autize (Vendée), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 96, n° 3, p. 401-408.
- LAGROST L., BUVOT P. (1998) – *Menhirs de Bourgogne, l'Art mégalithique bourguignon*, Éd. La Physiophile, 160 p.
- LECERF Y. (1999) – *Les Pierres Droites. Réflexions sur les menhirs*, Documents Archéologiques de l'Ouest, 120 p., 16 pl.
- LE PORS R. (1994) – *Les menhirs du Bois de Fourgon : étude pétrographique et contexte géographique*, rapport d'étude, 18 p.
- MARGUERIE D. (1997) – *Les alignements de menhirs du Bois de Fourgon, domaine de la Guignardièrre, Avrillé (Vendée)*, rapport d'étude, 6 p.
- TERS M. (1961) – *La Vendée littorale*, Thèse de géomorphologie, C.N.R.S., 578 p.
- VISSET L. (1997) – *Rapport sur les études entreprises sur le site mégalithique de la Guignardièrre, le Bois de Fourgon à Avrillé (Vendée)*, 5 p.

Gérard BENÉTEAU
Olivier GANDRIAU
Raphaël ROUSSELEAU
G.V.S.P.A.

B.P. 114, 85202 Fontenay-le-Comte